

Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



LE DOSSIER - Page 15
Budget et fiscalité



*Fête de la musique !
lundi 21 juin
Rendez-vous à 19h
à la salle des fêtes !*

AGENDA

JUIN

- Samedi 6** **Tour à vélo de Gally Mauldre**
C.C Gally Mauldre - 9h-13h
Page 31
- Samedi 12** **Matinée écocitoyenne : notre quotidien sans perturbateurs endocriniens**
Place du Général de Gaulle - 9h-13h
Page 12
- Lundi 21** **Fête de la Musique**
Salle des fêtes - 19h-21h
Pages 6 et 4^{ème} de couverture
- Dimanches 20 et 27** **Elections Départementales et Régionales**
8h-20h
Page 10
- Dimanche 27** **Concert Musiques Baroques**
Eglise Saint-Nicolas - 17h
Page 27

JUILLET

- Samedi 3** **Matinée écocitoyenne : comprendre les actions du Plan Climat Air et Énergie sur notre territoire**
Place du Général de Gaulle - 9h-13h
Page 12
- Samedi 3** **Carnaval des Fables de La Fontaine**
Départ Résidence Dauphine à 14h
Page 34

Sommaire

Vie municipale	4
Civisme	11
Environnement	12
Travaux	14
Le Dossier	15
Vie économique	22
Vie associative	28
Sport	30
Actualités jeunesse	32
Histoire	33
Culture	34
CC Gally Mauldre	40
Informations pratiques	43

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Mairie de Maule

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Jean TIPHAINE - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Retrouver ... : mot magique de ces prochains mois ! Retrouver les visages, les expressions, les accolades. Sortir du tunnel et retrouver la lumière. Quitter peu à peu ces masques qui nous ont transformés en clones anonymes et retrouver la joie du café ou du verre entre amis, des apéritifs et repas partagés, des petites et grandes fêtes.

Notre commune et notre intercommunalité Gally-Mauldre se sont préparées à ces joyeuses retrouvailles. Ces prochains mois vont ainsi être rythmés par beaucoup d'évènements festifs et citoyens que vous allez découvrir au fil des pages de ce nouveau Maule Contacts, si nombreux qu'il n'est pas possible de les citer tous.

Retrouver ... tout d'abord la convivialité du Marché spécial « Fêtes des Mères » le 29 mai, de la première édition du Tour de Gally-Mauldre à vélo le 6 juin, celle de la Fête de la musique le 21 juin dans un format adapté puis, puis celle de notre Carnaval maulois le 3 juillet, sous la thématique des Fables de La Fontaine.

Retrouver ... le dynamisme de nos commerçants, la chaleur de nos restaurants, de nos bistrotts et de leurs terrasses. Saluons au passage l'arrivée de notre nouveau duo de fromagers Lucie Marcadet et Florian Didière ainsi que de nouvelles offres à découvrir bientôt en centre ville. Souhaitons à tous une très belle activité, grâce à des clients surmotivés !

Retrouver ... l'animation de notre commune au travers de ses associations, de notre cinéma, de notre musée, des projets de Maulois, financés par le budget participatif « Initiative citoyenne » tels que le Royaume des Oiseaux, l'association Brindilles, les actions pour l'Environnement, le projet de terrain de pétanque et celui des jardins partagés. Citons également les nouveaux équipements et l'agrandissement du Parc Fourmont pour faire de cet ensemble un bel espace de promenades, de sports, de jeux et de détente pour tous.

Retrouver ... les débats lors de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont l'objectif est de réduire notre impact environnemental et la dépendance aux énergies fossiles. Les réunions publiques des 25 mai et 09 juin 2021, diffusées également sur facebook, sont ainsi destinées à ce que chaque habitant de Gally-Mauldre puisse s'informer, suggérer, échanger car nous souhaitons que ce projet soit coconstruit avec le plus large éventail de participants, associations, agriculteurs, entreprises, habitants... dans un bel exemple de projet collaboratif.

Retrouver ... la vie citoyenne avec les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, la présentation du budget de notre commune, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 mars et synthétisée dans le dossier de ce numéro.

Retrouver ... les échanges entre générations, en étant toujours plus prévenants envers nos aînés, anticipant leurs besoins, adaptant nos lieux et nos services, notamment avec notre programme « Ville amie des aînés » expérimenté par le Département. Réjouissons-nous ainsi de l'ouverture prochaine de la maison de retraite médicalisée « La Mésangerie » qui accueillera ses premiers hôtes en juin, proposant aux familles la meilleure qualité de prise en charge de leurs proches avec une politique de coûts accessibles.

Et finalement, nous retrouver, retrouver la joie des échanges conviviaux et en toutes libertés dans notre belle commune des Yvelines, c'est ce que nous attendons tous depuis des mois. Alors en respectant la levée des contraintes sanitaires par étapes, commençons à nous retrouver dès maintenant !



Olivier LEPRÊTRE
*1^{er} Adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du Conseil municipal du 29 mars 2021.



Budget 2021 : léger ajustement de la taxe foncière, très forte baisse voire suppression de la taxe d'habitation

La séance du 29 mars dernier était principalement consacrée au budget 2021, adopté à l'unanimité, et au vote du taux de taxe foncière. Un dossier spécifique est d'ailleurs consacré au budget et aux finances communales dans ce numéro du Maule contacts.

Depuis plusieurs années déjà, le désengagement de l'Etat envers Maule (et notre communauté de communes Gally Mauldre) pèse lourdement sur les finances communales.

Malgré ces contraintes, Maule peut se féliciter d'une gestion financière particulièrement vertueuse :

- Nous terminons l'année 2020 avec un très bon niveau d'épargne, un niveau d'investissement élevé, un endettement particulièrement bas, sans avoir augmenté le taux des impôts pour la seconde année consécutive.
- En 2021, la hausse moyenne de 57€ de taxe foncière par foyer fiscal, est totalement compensée par la baisse de taxe d'habitation, de 1000€ en moyenne pour les foyers déjà totalement exonérés, ou de 300€ en moyenne pour les foyers bénéficiant de la première tranche de suppression progressive de cette taxe.
- Le programme d'investissement est exceptionnellement élevé cette année, et inclut notamment l'achèvement de la maison médicale place des fêtes.

- L'endettement communal aura baissé de 15% fin 2021 par rapport à 2014.
- Les subventions aux associations, si importantes pour le bien vivre ensemble, sont globalement stables, notamment pour ne pas pénaliser la vie associative déjà durement touchée en 2020 par la crise sanitaire.
- Un budget "Initiative Citoyenne" de 30 000 € sera alloué aux projets des Maulois.
- Les services publics aux Maulois sont améliorés dans plusieurs domaines : recrutement d'une ASVP pour faire respecter le stationnement sur la zone bleue notamment, amélioration qualitative de l'organisation et de l'encadrement du périscolaire, budget supplémentaire dans le domaine de l'environnement.

Reconduction de l'aide exceptionnelle à l'immobilier des commerçants

Le Conseil municipal avait déjà voté en 2020 une aide exceptionnelle à l'immobilier des commerces qui avaient dû fermer entre mars et mai à cause du confinement. Pour rappel, cette aide, d'un montant global d'environ 80 000 €, a été versée par la commune aux commerçants concernés, et la commune a été remboursée par le Département des Yvelines, à l'origine de ce dispositif d'aide.

Une seconde tranche d'aide a été mise en place par le Département, selon le même modèle, pour les commerces qui ont dû fermer lors du second confinement de fin 2020. Elle a donné lieu à délibération unanime du Conseil municipal le 29 mars dernier.

Acquisition foncière rue de Mareil en vue de la création d'un parking pour la future maison multi activités

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité d'acquérir un terrain d'une surface globale de 10 000 m², qui revêt un intérêt stratégique pour la commune. En effet, celui-ci est proche du centre-ville et surtout à proximité immédiate de la poste, de l'ancienne trésorerie que la commune envisage de transformer en maison multi activités et du parc Fourmont. L'acquisition de ce terrain permettra d'aménager un parking pour les usagers de la poste et les futurs utilisateurs de l'ancienne trésorerie devenue maison multi activités. Il offrira également la possibilité d'agrandir le parc Fourmont et de créer un deuxième accès piétonnier à celui-ci depuis la rue de Mareil.



État Civil

Naissances :

Camille HANQUIEZ, née le 06 avril 2021

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Aucun mariage inscrit au registre

Décès :

Isabelle GEHANNIN, le 07 mars 2021, à l'âge de 47 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

À VOS AGENDAS

**Le samedi
26 juin**



**La municipalité
vous écoute**

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.



LUNDI 21 JUIN

**FÊTE
DE LA
MUSIQUE**

Sous réserve que les conditions sanitaires soient favorables et que la Préfecture nous donne son accord, la mairie de Maule vous invite le lundi 21 juin 2021 à partir de 19h à la salle des fêtes pour la fête de la musique. Inscription obligatoire sur : contact.mairie@maule.fr

VIE MUNICIPALE

RETROSPECTIVES

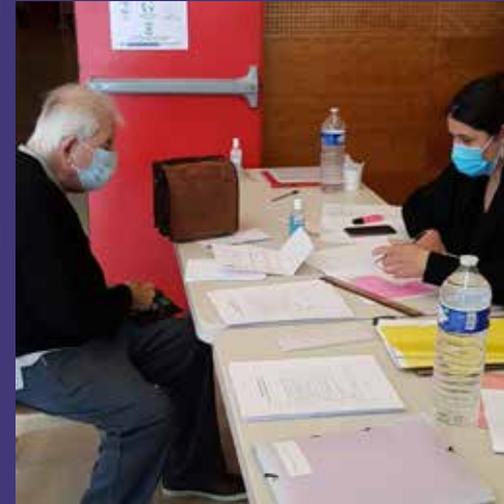
Le VaccYbus du Département des Yvelines à Maule

Après un premier passage le 5 mars dernier, le VaccYbus est revenu à Maule les 2 et 30 avril 2021. Cette action, organisée conjointement avec le Département, a permis la vaccination de 168 personnes.



On fête l'anniversaire d'une infirmière

Au centre, Pierre BEDIER, président du conseil départemental, et Dominique LAULHE-DESAUW, chargée de mission pour le département des Yvelines



Merci aux 150 bénévoles d'être présents



Centre de vaccination de Gally Mauldre à Crespières

Le centre de vaccination Gally Mauldre, localisé à Crespières, est opérationnel depuis le 10 mars 2021. Il a permis la vaccination de plus de 10 000 personnes. Depuis début mai ce sont 2000 personnes qui se font vacciner par semaine. Un grand merci aux 150 bénévoles qui permettent la pérennisation et le bon fonctionnement de ce centre.

Pour rappel, la prise de rendez-vous se fait sur Doctolib.

10 000^{ème} patient vacciné



Jehan Éric WINCKLER, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye, entouré de Laurent RICHARD, Adriano BALLARIN, Ana JORGE et Agnès TABARY



Villes Amies des Aînés :

le Département des Yvelines lance une expérimentation avec six villes de son territoire

Lancée le mardi 26 janvier, cette expérimentation doit permettre de mieux connaître les aînés et leurs attentes et adapter l'offre de la ville et du département à celles-ci. Aux côtés de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la participation départementale pour ce projet est de 40 000€, pour un coût total de 80 000 €.

Un an : c'est le temps que se donne le département pour déterminer un modèle de soutien aux actions de prévention portées par les communes à destination des personnes âgées. Six communes du département, représentatives de la diversité du territoire, ont accepté de participer : Condé-sur-Vesgre, Auffargis, Maule, Mantes-la-Jolie, Saint-Germain-en-Laye et Poissy, ville pionnière puisqu'engagée dans la démarche depuis deux ans.

Le but est également de donner envie à l'ensemble des communes des Yvelines de rejoindre la démarche, comme Plaisir qui a adhéré de son côté et va bénéficier de la dynamique de l'expérimentation.

Pendant un an, les équipes départementales et des communes participantes seront accompagnées par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés auquel le département a adhéré en novembre dernier. Deux chargés de mission des TAD, les Territoires d'Action Départementale, Myriam Lebas et Mickael Le Bihanic seront les interlocuteurs privilégiés des communes dans cette démarche.

Celle-ci, participative et transversale, s'articule en trois étapes :

- un état des lieux matérialisé par un portrait de territoire réalisé à l'échelle départementale et des communes,
- un diagnostic participatif réalisé avec les habitants,
- et un plan d'action afin de définir une politique globale à destination des aînés.

Lors de l'état des lieux, huit thématiques sont étudiées : autonomie services et soins, participation citoyenne, lien social, information et communication, culture et loisirs, mobilité et transport, habitat, environnement et cadre de ville.

« Il s'agit de considérer la fragilité des personnes âgées, avant même leur perte d'autonomie. Aujourd'hui, il y a deux, voire trois générations chez les personnes à la retraite, le message ne peut pas être le même. Il faut donc former tous les acteurs, pas seulement les services chargés de la gérontologie », déclare Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du Réseau francophone des Villes Amies des aînés.

Une prise en compte de l'ensemble des aînés dans leur diversité, et au-delà de tous les âges, dans toutes les dimensions de la vie quotidienne. Un enjeu d'attractivité et de qualité de vie : une année décisive pour des villes et territoires inclusifs, pour tous.



© Nicolas DUPREY / CD 78

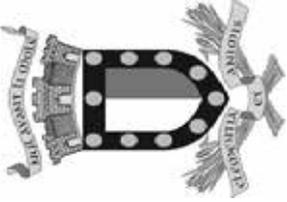


Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance



Le Centre d'Action Communale a poursuivi son accompagnement auprès des 150 Maulois et communes limitrophes afin d'organiser la seconde injection du vaccin. Il a collaboré, chaque semaine, avec le centre de vaccination Gally Mauldre à l'inscription de près de 230 Maulois. Cette mission a pu aboutir grâce à l'appui du service communication et des services techniques. Merci à tous pour cette solidarité !

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF CANICULE

	Date de la demande :		CCAS
	Maison Pierre Pecker 1, Allée Carnoustie 78580 MAULE		
Inscription sur le registre communal nominatif canicule			
NOM et prénom			
Date de naissance			
Adresse et téléphone			
Vit seul	Vit en couple	Hébergé par de la famille	
Période d'absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 31 août			
Personne à prévenir en cas d'urgence	Nom		
	Adresse		
	Temps de trajet		
	Téléphone		

Intervenant à domicile	Nom	
	Fréquence visites	
	Téléphone	
Nom et téléphone du médecin traitant :		
Déclare vouloir être inscrit(e) au registre communal.		
Déclare appartenir à la catégorie suivante :		
Personne âgée de plus de 65 ans, résidant à son domicile, Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail, résidant à son domicile, Adulte handicapé, résidant à son domicile ; personne bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité.		
En cas de canicule, souhaitez-vous être :		
Contacté par téléphone par le service ?	OUI	NON
Visité dans la journée ?	OUI	NON
Accompagné vers un lieu climatisé ?	OUI	NON
Le cas échéant, tierce personne effectuant la demande d'inscription au registre communal		
Nom et qualité :		
SIGNATURE		

Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer le suivi des personnes inscrites sur le registre canicule de la Ville.
 Les destinataires des données sont les agents du service Action sociale ainsi que les partenaires sociaux associés au dispositif canicule.
 Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service Action Sociale. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CIVISME ET CITOYENNETE

ÉLECTIONS



Tous aux urnes !

Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

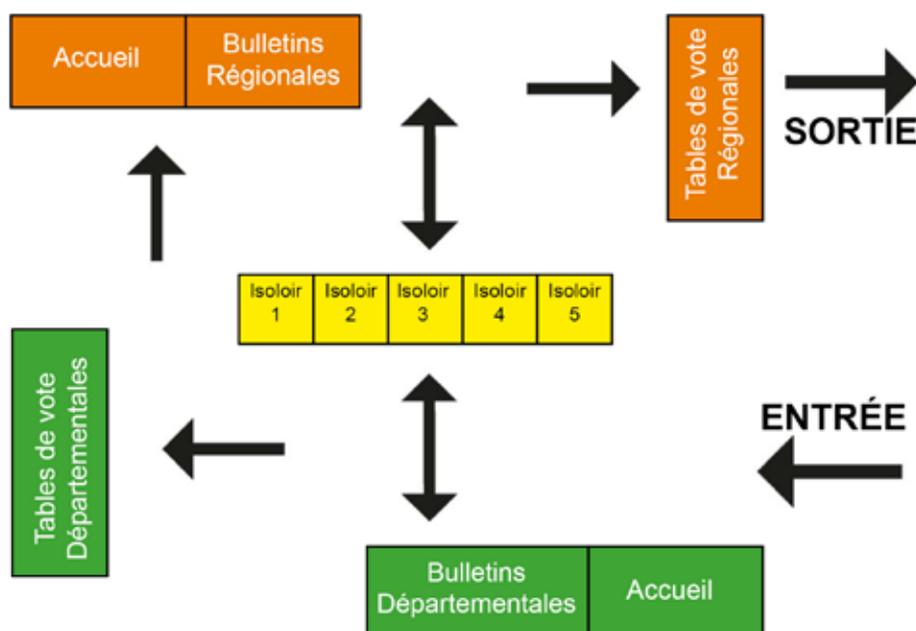
Les élections départementales et régionales se tiendront le 20 juin pour le premier tour et le 27 juin 2021 pour le second tour, de 8h00 à 20h00. N'oubliez pas de donner votre procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer !

Organisation des bureaux de votes

Un protocole sera en place afin de garantir la sécurité sanitaire dans chacun des bureaux de vote. Pour cette élection, les trois bureaux de votes habituels suivants sont agrandis :

- **Bureaux de vote n°1 : Préau Maternelle Charcot** - Les élections départementales et régionales se tiendront dans la très grande salle habituelle.
- **Bureaux de vote n° 2 : Cantine Maternelle Charcot** - Les élections départementales et régionales se tiendront dans la grande salle de la maternelle Charcot.
- **Bureaux de vote n°3 : Mairie** - L'élection départementale se tiendra à l'accueil de la Mairie et celle des Régionales dans la salle des mariages (passage direct de l'accueil de la mairie à la salle des mariages).

Schéma de l'organisation des bureaux de vote n°1 et 2



Quel est mon bureau de vote ?

Le numéro du bureau de vote auquel je suis rattaché est inscrit sur ma carte d'électeur.

Je n'ai pas de carte d'électeur

Contactez Madame **Emmanuelle Martin**, responsable des élections par mail : emartin@maule.fr, elle vous trouvera la solution !



Le vote par procuration facilité, on vous explique tout !

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour le 20 ou le 27 juin (voire même les deux) ? Donnez procuration à un proche. Chaque électeur peut détenir deux procurations différentes et chaque procuration vaut pour les deux tours du scrutin.

Quelle est la démarche pour donner procuration ?

Il y a trois possibilités :

1 - Utiliser le téléservice, en vous connectant sur France Connect (<https://franceconnect.gouv.fr/>). Cette plateforme vous permettra de remplir à l'avance votre formulaire. Il faudra ensuite aller en personne à la gendarmerie de Maule avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Cela sera un gain de temps pour vous !

2- Imprimer le formulaire disponible sur internet : www.service-public.fr,

Le formulaire doit :

Soit être rempli à l'aide de l'ordinateur, puis être imprimé sur 2 feuilles (pas de recto verso).

Soit être imprimé sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis être rempli à la main (lisiblement et sans ratures).

Attention : il ne faut pas remplir le lieu d'établissement, la date d'établissement, l'heure, l'identité de l'autorité habilitée et la partie réservée à la signature qui sera à faire sur place à la gendarmerie de Maule.

Vous devez remettre en personne le formulaire en présentant un justificatif d'identité à la gendarmerie de Maule, sans oublier de remplir la partie laissée vide.

3- Remplir à la main le formulaire disponible sur place à la gendarmerie de Maule et se présenter en personne avec un justificatif d'identité.

Lors de ces démarches, le mandant n'a pas à prouver l'identité ou l'adresse du domicile du mandataire qu'il désigne pour voter à sa place. Et il n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence (obligations professionnelles, vacances, habitant d'une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale...)

Bon vote ou bonne procuration tous !

CIVISME ET CITOYENNETE

INITIATIVE CITOYENNE

LE BUDGET PARTICIPATIF : SOUTENIR LES PROJETS CITOYENS



Pour présenter votre idée,
votre projet

Messagerie :
initiativecitoyenne@maule.fr

Facebook :
Maule Initiative Citoyenne

La commission Initiative Citoyenne s'est réunie le 19 avril pour étudier des projets présentés par des Maulois. Plusieurs ont déjà été retenus avec des participations répartissant l'enveloppe de 30 000 € allouée par la commune :

Mise en œuvre d'un terrain de pétanque (projet de Fabien Lecourt/Eric Malézé) au Parc Fourmont afin de compléter les équipements existants et obtenir un grand espace de sports et de convivialité pour tous (fitness, skateparc, piste de course à pied, terrains pique-nique et aires de jeux...)

Portail et abri pour le « Royaume des Oiseaux », 55 bd Paul Barré, futur espace pédagogique d'initiation ornithologique, travail sur bois et chansons (projet de René Bastien), incluant une partie en jardin partagé en cours d'organisation (cf. encart ci-dessous)

Participation à l'acquisition de matériels pour l'association Brindilles, nouvelle association installée à Maule dont le but est de diffuser des connaissances et des valeurs pour donner envie d'adopter des comportements respectueux de l'environnement et de la biodiversité (projet de Julia Cour).

Participation aux actions pour notre environnement avec le nettoyage des décharges sauvages (projet de Robert Mathon).

Les budgets précis n'ayant pas encore été arrêtés, ils seront communiqués ultérieurement. Toute l'enveloppe financière n'a pas été consommée, d'autres candidats peuvent ainsi faire part de leur projet.

DES JARDINS PARTAGÉS À MAULE



Olivier LEPRÊTRE
*1^{er} Adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

Vous avez la main verte ? Envie de jardiner ? La Mairie met à votre disposition un terrain !

Dans le cadre de la mise en place de jardins partagés, notre commune dispose de terrains pouvant être mis à la disposition des jardiniers amateurs.

Pour concrétiser cette possibilité, nous avons identifié plusieurs profils nécessaires :

- des jardiniers amateurs souhaitant effectuer leur propre production et partager les surplus,
- un ou des gestionnaires chargés de l'organisation et de l'animation d'un ou plusieurs terrains.

Les gestionnaires peuvent être des particuliers ou des associations, ce dernier cas de figure étant privilégié pour des soucis de pérennité.

Outre le prêt gratuit du terrain, une aide financière pourra être accordée dans le cadre de l'Initiative Citoyenne pour l'acquisition de matériels. Par ailleurs, il existe actuellement un appel à projet de l'État dans les Yvelines pour subventionner des projets de jardins partagés. Les gestionnaires bénéficieront du concours de la commune pour l'élaboration du dossier qui devra être rendu de préférence pour la session de fin juin 2021. (<https://www.yvelines.gouv.fr/>)



Compostez vos déchets verts !

Le compost est assez facile à faire mais demande un tout petit peu d'attention.

Si vous avez un jardin et donc des feuilles, des tontes et des déchets verts ménagers, il faut d'abord fabriquer ou acheter un composteur (de 15€ à 150€ suivant le modèle).

Le plus simple et économique reste d'en fabriquer un avec quatre ou cinq palettes en bois. Vous pouvez en acheter ou en récupérer auprès de commerces divers dans Maule ou aux alentours.

Vous positionnez une palette à plat qui va servir de base. Mais ce n'est pas obligatoire. Vous positionnez quatre palettes « debout » et les liez entre elles, les clouez ou les vissez. Vous pouvez même positionner deux charnières sur une palette afin de pouvoir accéder plus facilement au compost.

Ensuite vous n'aurez plus qu'à y déposer vos déchets en essayant d'alterner des déchets verts (restes de légumes, fruits, tonte de pelouse) riches en azote et des déchets bruns (feuilles broyées, broyat de branches de très petite taille ou des copeaux de bois) riches en carbone.

Il est plus efficace pour le compost de broyer ou « mulcher » les feuilles et l'herbe avant de les déposer dans le compost.

Il faut conserver une bonne humidité dans ce compost (le laisser à la pluie, le couvrir d'un film humide après l'avoir arrosé si le climat est sec).

Pensez également à le retourner une fois par mois et mélanger le compost lorsque vous rajoutez des déchets verts ou le transférer dans un composteur identique construit à côté (trois palettes dans ce cas).

Il faut compter entre 6 et 10 mois pour avoir un bon compost. Celui-ci doit être brun foncé, voire noir. Vous devrez parfois le tamiser suivant l'utilisation que vous souhaitez en faire.

Vous pourrez utiliser votre compost au printemps, en paillis autour des plantes (5 à 10 cm d'épaisseur), en surfacage sur la pelouse (1cm d'épaisseur), comme engrais (3 à 5 cm) autour des légumes, plantes, fleurs, en amendement d'une terre lourde et argileuse.

Les produits à ne pas mettre dans votre compost sous peine d'avoir de mauvaises odeurs : viande, os, huiles, aliments transformés, ne pas mettre de plantes malades ou d'excréments de chien ou chat. Il n'est pas nécessaire d'utiliser des produits chimiques pour accélérer le compost.



Jean-Christophe SÉGUIER
Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

Collecte des encombrants



La collecte des objets encombrants est prévue le :

- 24 juin 2021 pour le secteur 1 (y compris Cité Dauphine)
- 25 juin 2021 pour le secteur 2

LE DOSSIER

Budget et fiscalité 2021

Maison médicale



Restauration de l'église



Forum des associations 2020



Agrandissement du cimetière



Aire de jeux au Parc Bernard Fourmont



Qu'en est-il du budget et de la fiscalité 2021 ?

Le budget primitif 2021 a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 mars 2021.

L'année 2020 fût une année atypique en raison des contraintes de la crise sanitaire (coûts supplémentaires de fonctionnement, recettes des familles en baisse). Mais pour autant, le résultat reste maîtrisé.

De plus le désengagement de l'État est toujours présent. Entre la dotation globale de fonctionnement et le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, la commune de Maule a perdu encore 14K€ en 2020 qui s'aditionnent aux plus plus de 3,7 M€ prélevés par l'État depuis 2014.



LE FONCTIONNEMENT : TOUJOURS MAÎTRISÉ

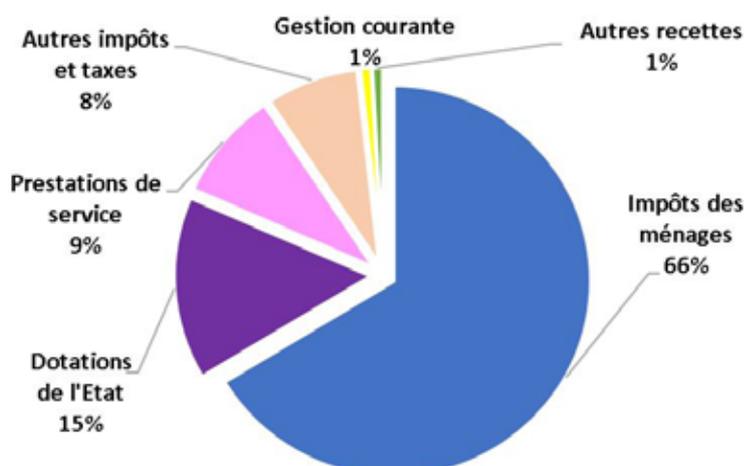
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2021

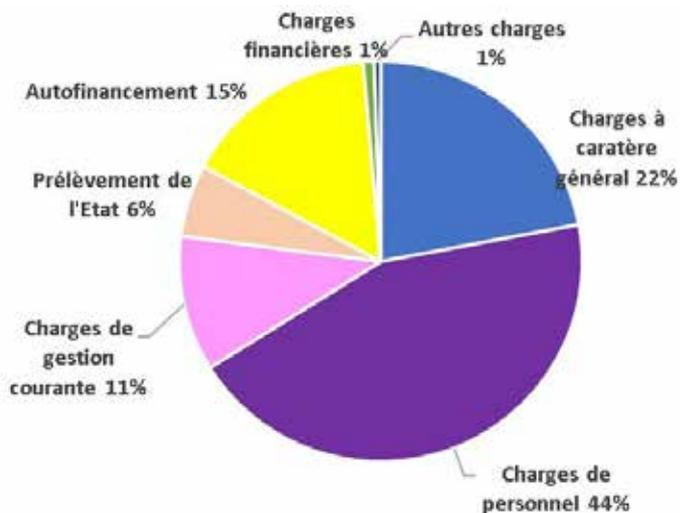
6 588 453 €

Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse de 3,2% par rapport au réalisé 2020 en raison :

- de la poursuite du désengagement de l'État (nouvelle baisse de la dotation globale forfaitaire et du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -14 K€),
- de la diminution de l'attribution de compensation de la CC Gally-Mauldre (entièrement compensée par une baisse des dépenses : transfert de la contribution au SDIS à la CC Gally-Mauldre).



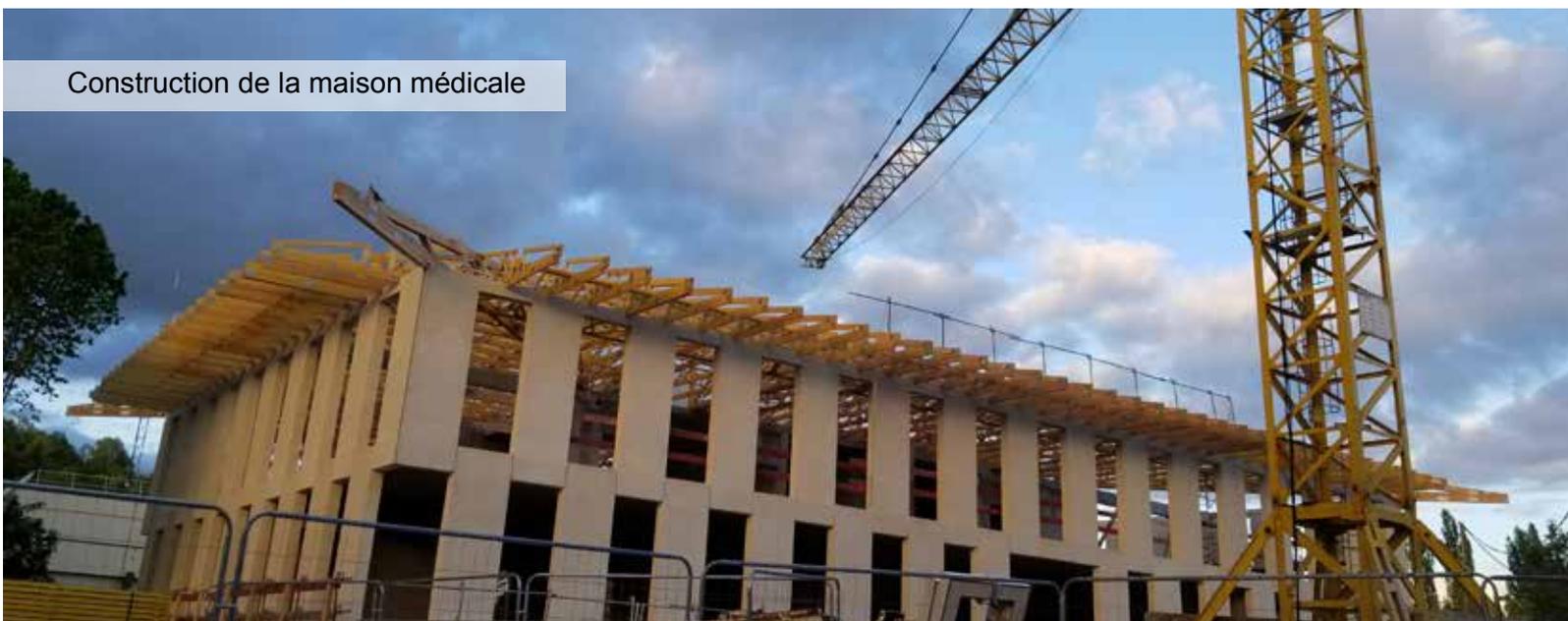


Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ne sont en hausse que de 1% par rapport au réalisé 2020.

Cela se justifie par de nouvelles dépenses demandées par l'État, telles que la réorganisation des services cantine, entretien et surtout périscolaire pour la qualification du personnel d'encadrement et l'augmentation du nombre d'agents encadrants. À noter aussi, de nouvelles prestations en matière d'environnement, le recrutement d'une ASVP pour favoriser le stationnement des clients de nos commerçants de la place du Général Charles de Gaulle principalement et d'un agent de propreté sur la voirie.

Construction de la maison médicale



L'INVESTISSEMENT : EXCELLENT NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ET DE TRAVAUX NOUVEAUX

**BUDGET D'INVESTISSEMENT
2021**

7 293 440 €*

*dont 1 935 238 € pour la construction de la maison médicale entièrement subventionnée par le conseil départemental.

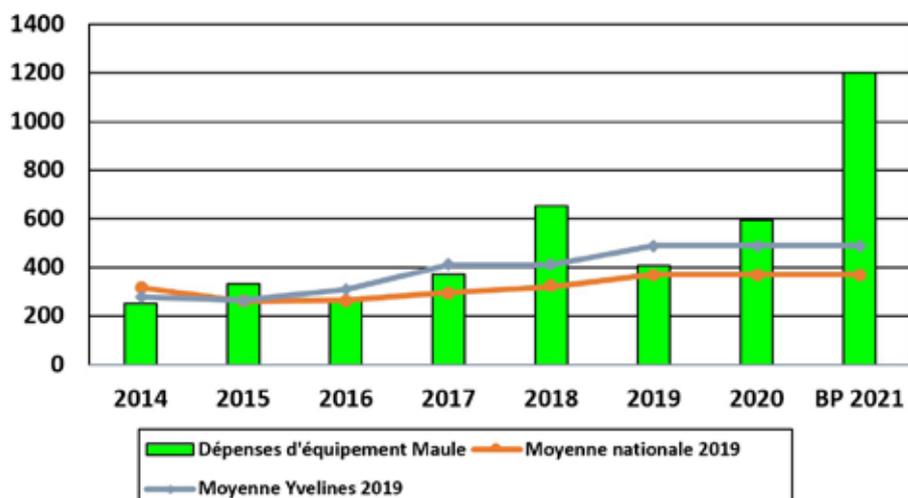
Pour 2021, les principales opérations du budget d'investissement sont :

- ✓ La construction de la maison médicale (part 2021)
- ✓ La dernière phase de la rénovation extérieure de l'église (part 2021)
- ✓ L'extension et l'aménagement du cimetière
- ✓ Le parking de la place Henri Dunant, autour de la maison médicale
- ✓ L'acquisition du foncier rue de Mareil destiné à l'agrandissement du parc Fourmont et à la création de places de parking pour les visiteurs de la future Maison multi-activités et les usagers de la poste, ainsi que pour les riverains
- ✓ Les études préparant la réalisation du parking de 160 places sur deux niveaux en centre-ville (parking Fontaine)
- ✓ Le changement de la chaudière de la mairie

Bien que non retenu au budget initial 2021, notons que la commune va acquérir, auprès des services de l'État, l'ancienne Trésorerie rue de Mareil afin d'y construire la Maison multi-activités. Nous savons aujourd'hui que cette opportunité se présente dès le dernier trimestre 2021 car nous avons très récemment trouvé un accord sur cette opération avec la direction départementale des finances publiques (DDFIP). Il conviendra donc d'inscrire les crédits au budget 2021 lors d'une prochaine Décision Modificative.

Vous trouverez ci-dessous les dépenses d'investissement en €/habitant depuis 2014. À noter pour 2021, la part de la construction de la maison médicale entièrement subventionnée par le conseil départemental.

En €/hab



Ces travaux seront financés par :

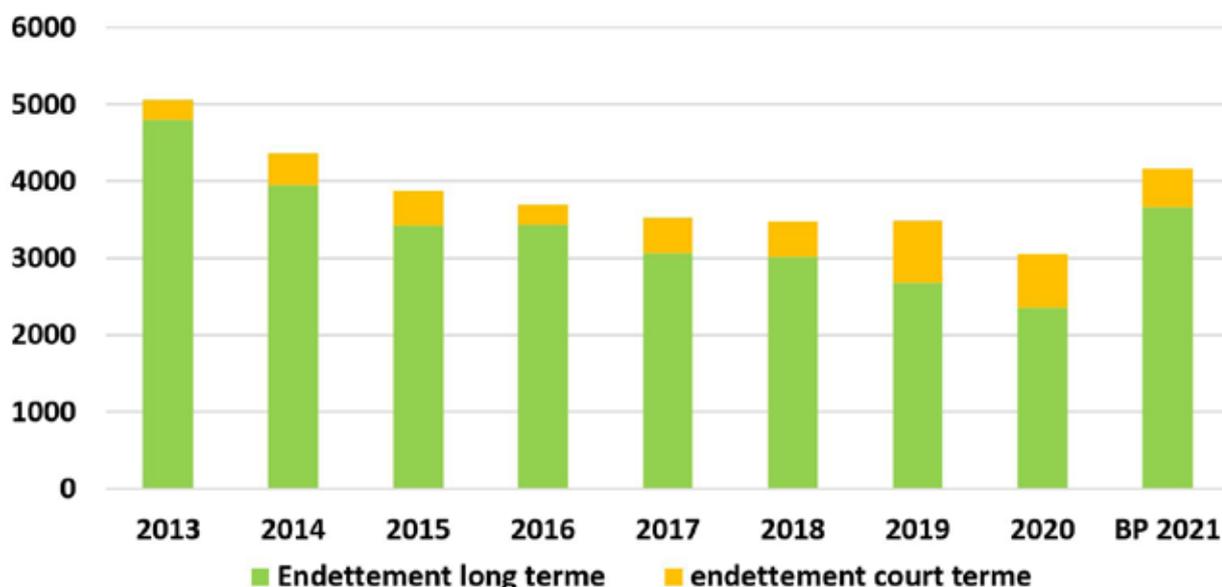
- l'autofinancement (37%)
- des subventions (36%)
- l'emprunt long terme (16%)
- l'emprunt court terme (6%)
- le FCTVA (5%).



L'ENDETTEMENT : RAISONNABLE

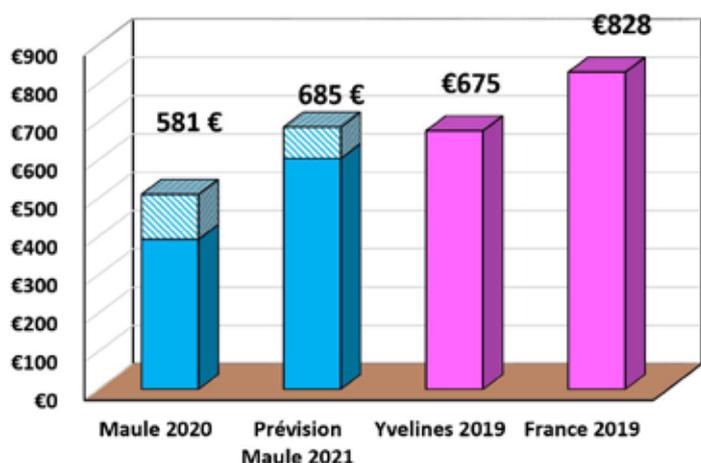


L'endettement communal a baissé de 46% entre 2014 et 2020. Grâce à ce désendettement important depuis plusieurs années, nous pouvons en 2021 investir et nous endetter à nouveau très raisonnablement pour financer les nouveaux projets.



Par ailleurs, notre capacité de désendettement est de 3,3 ans à fin 2020 ce qui confirme le faible niveau global de notre endettement.

Dette par habitant



Ci-contre l'évolution de la dette en €/habitant de Maule comparée à la moyenne des communes des Yvelines et à celle des communes françaises de 5 000 à 10 000 habitants.



Le niveau de notre dette par habitant est donc très raisonnable.

Communes de 5 000 à 10 000 habitants



LES IMPÔTS COMMUNAUX (TH+TF) : ÉVOLUTION 2021 FAVORABLE À TOUS LES MAULOIS

Les économies des dépenses de gestion réalisées depuis plusieurs années nous ont maintenus dans un cercle vertueux jusqu'en 2020. Nous sommes toutefois parvenus au bout de cet exercice.

En effet, nous sommes confrontés à un double phénomène :

- ✘ Une érosion de l'épargne de gestion dès 2021 qui se situe tout juste au niveau souhaitable de 1 M€
- ✘ Un financement de dépenses nouvelles de fonctionnement nécessaires ou obligatoires :
 - La réorganisation rendue obligatoire par l'État des services périscolaire, cantine, ménage pour une professionnalisation accrue tant en qualité qu'en nombre du personnel d'encadrement
 - Le recrutement d'une ASVP (agent de surveillance de la voie publique) en année pleine
 - Les prestations nouvelles en matière d'environnement
 - Le recrutement d'un agent de propreté de la voirie en année pleine

Soit un total de dépenses nouvelles et récurrentes à financer de 85 K€.

 Par ailleurs, nous constatons des pertes de recettes récurrentes (baisse du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle FDPTP, baisse de la dotation globale de fonctionnement DGF). S'ajoute à cela la baisse des droits de mutation.

Afin de financer ces nouvelles dépenses récurrentes et ces pertes récurrentes de recettes ainsi que pour conserver le niveau d'épargne de gestion indispensable d' 1M€, il nous faut des recettes fiscales récurrentes supplémentaires. Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, seul le taux de la taxe foncière peut être augmenté. Nous n'avons d'autre choix que d'augmenter cette recette d'impôt communal de 57€ par foyer fiscal en moyenne.

Mais en fait, comme expliqué plus loin, chaque foyer fiscal maulois paiera en moyenne entre 243€ et 943€ d'impôts locaux en moins en 2021 (TF+TH).



2021 : une économie pour tous les Maulois sur les impôts communaux (TH + TF)

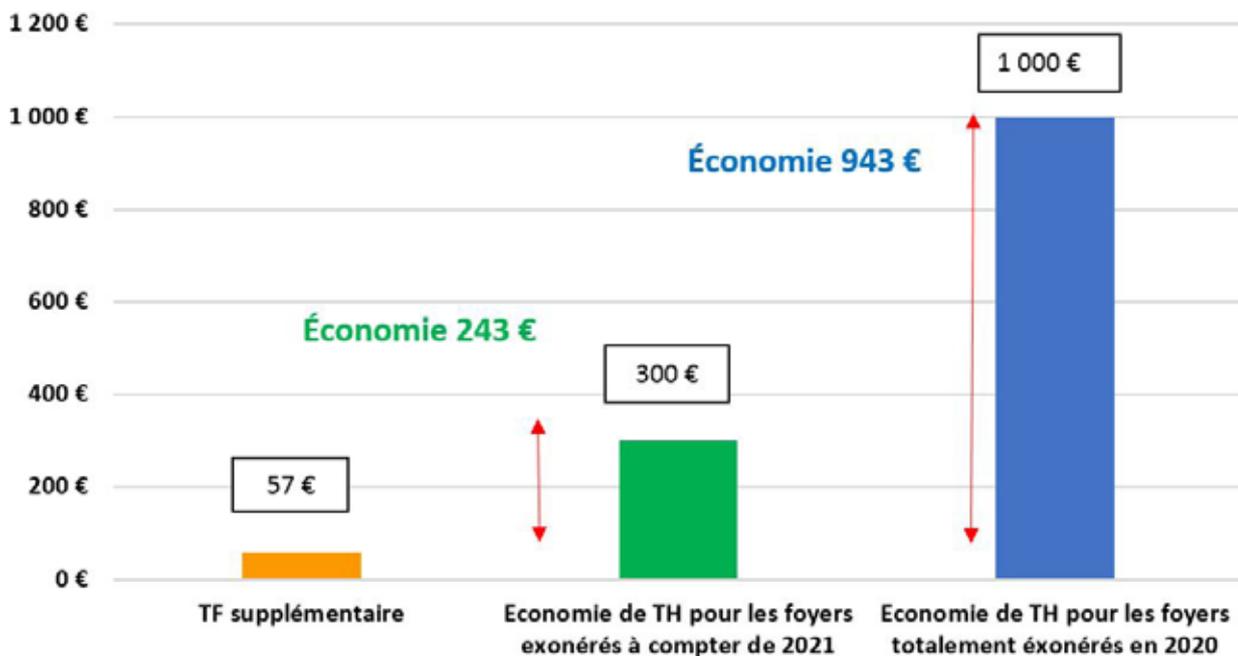


Pour rappel, la taxe d'habitation a disparu au bénéfice de déjà 56% des contribuables maulois qui ainsi paient en moyenne 1 000 € d'impôts communal en moins depuis cette année.

Concernant les 44% restants (déterminés en fonction d'un niveau de ressources), la suppression de cette impôt (TH) s'effectuera en trois années jusqu'en 2023 (réduction de 30% cette année, 65% en 2022 et la totalité soit 100% en 2023). En 2021, ces foyers verront donc leur taxe d'habitation diminuer en moyenne de 300 € (passant de la moyenne de 1 000€ à la moyenne de 700€).

Grâce à cette très forte baisse de la taxe d'habitation (TH), l'ajustement de la taxe foncière (TF) sera totalement indolore et compensé. Le résultat sur notre pouvoir d'achat sera donc au contraire positif. En effet, l'augmentation de la TF représente en moyenne 57 €/foyer à comparer à un gain selon le cas entre 300€ et 1 000€ € en moyenne en raison de la suppression de la taxe d'habitation.

Vous trouverez ci-dessous la comparaison de l'économie de la taxe d'habitation par rapport à la taxe foncière supplémentaire en €/habitant. Les gains moyens sont donc 243€ dans le premier cas et 943€ dans le second.



EMPLOI

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur
<http://gem-emploi.org>

- ▶ Agent administratif / Agent postal
- ▶ Agent de maintenance de bâtiments des collectivités - Stage
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Animateur BAFA
- ▶ Assistant de gestion administrative - Stage
- ▶ Assistante maternelle agréée
- ▶ Assistant RH & paie - Alternance
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Boucher
- ▶ Brasseur
- ▶ Chauffeur / magasinier / cariste
- ▶ Chef d'équipe entretien des espaces verts
- ▶ Chef de culture
- ▶ Chef de projet junior IT/E-Commerce
- ▶ Garde d'enfants nuit / jour
- ▶ Homme de maintenance
- ▶ Infirmier
- ▶ Ouvrier polyvalent bâtiment
- ▶ Poseur
- ▶ Responsable charcuterie traiteur fromage coupe
- ▶ Saisonnier en laboratoire
- ▶ Saisonnier ouvrier paysagiste
- ▶ Second de cuisine

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous cherchez un emploi ou souhaitez en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou trouver un stage, une alternance, un job d'été...

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org



Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>

- sur Facebook : GeM-Emploi

- dans votre commune sur rendez-vous 22



Une relève assurée à la Ferme Mauloise !

Les amoureux de produits laitiers peuvent être rassurés. Patrick et Annie Lefrançois tirent leur révérence pour une retraite amplement méritée mais transmettent leur fromagerie un jeune couple de professionnels passionnés : Lucie Marcadet et Florian Didière.

Laisser les clefs de sa boutique lorsque l'heure de la retraite sonne est un véritable défi. Patrick souhaitait absolument faire perdurer son commerce mais trouver la perle rare n'est pas une mince affaire. « Lorsque j'ai commencé à recevoir quelques profils, même si je n'étais pas pressé, ce n'était pas gagné. » Puis Florian a poussé la porte de la fromagerie.

Il nous raconte son arrivée : « Je suis de Carrières-sur-Seine et j'étais à la recherche d'une reprise autour de Mareil-sur-Mauldre et, grâce au bouche-à-oreille, je suis venu jusqu'à Maule. J'ai eu un coup de cœur pour ce village, ainsi qu'un super contact avec Patrick ».

La passion du fromage et du produit de qualité, ça rapproche !

Car nos deux commerçants sont des amoureux de ce produit depuis bien longtemps ! « C'était notre destin » nous confient-ils. Patrick Lefrançois est né à Livarot. « Déjà tout petit, j'allais chercher les fromages à la ferme pour ma famille. J'ai commencé ma carrière professionnelle dans le commerce de volailles et de gibiers. J'ai ensuite monté une affaire familiale dans la région, puis je suis arrivé à Maule en 1988. »

De son côté, Florian rentre dans l'alimentaire en 2012 avec un bac pro en comptabilité en poche et, de fil en aiguille, arrive dans le secteur du fromage. « Chez nous c'est presque une tradition familiale de faire travailler le patrimoine français et de mettre en valeur les produits issus du terroir. »

Les deux commerçants ont une ligne de conduite identique : proposer des produits de qualité, conserver un excellent accueil et un service irréprochable aux clients.

Une fois leur installation terminée et leurs marques prises, Lucie et Florian souhaitent proposer quelques produits « maison » comme de la Chantilly aux beaux jours, mais aussi travailler en priorité avec des producteurs locaux. « Nous avons reçu un accueil très chaleureux de la part des autres commerçants. La passation s'est déroulée en douceur et dans de très bonnes conditions. On a eu d'excellentes réactions et beaucoup d'encouragements de la part de la clientèle habituelle. »

Patrick peut enfin partir à la retraite en toute sérénité. « C'est important de ramener du sang neuf. Nous, on a fait notre temps. Nous nous sommes toujours beaucoup plu à Maule. C'est une ville très dynamique et c'est positif de voir nos commerces repris par des jeunes ! »

Patrick peut effectivement attester de l'activité dans notre village pour s'être énormément investi dans les événements locaux comme la brocante, la fête de la musique, ou le marché de la Saint-Nicolas en tant que bénévole à l'association des commerçants.

Nous voulons le remercier pour son implication dans la vie mauloise ! Pour finir, il ne nous reste plus qu'à souhaiter la bienvenue à Lucie et Florian à Maule !



Heures d'ouverture de la Ferme Mauloise (14 place du Général de Gaulle) :

- Tous les jours sauf le lundi : 9h-13h et 15h30-19h
- Le dimanche : 9h-12h30



Pch - Freepik

Confinements, couvre-feux, restrictions sanitaires... Et vos restaurateurs dans tout ça ?

Le printemps est là, nous pouvons enfin retrouver les plaisirs de bons repas partagés, attablés au restaurant ou autour d'un verre en terrasse.

Vos restaurateurs (et brasseurs) sont très heureux de vous retrouver ! Tous ont continué à vous régaler pendant le confinement ou ont mis à profit leur fermeture pour vous préparer de belles surprises. Allons faire un tour d'horizon.



La case de Babette

Babette a plusieurs casquettes et notamment celle de s'occuper des restaurateurs en détresse et d'œuvrer pour eux à l'obtention d'aides. Désireuse de toujours promouvoir une cuisine parfois méconnue, elle a aussi créé le salon de la gastronomie des Outre-mer. Nommée par le ministre des Outre-mer, Babette est en train de mettre en avant la cuisine emblématique des neuf régions. À sa grande surprise, le Japon, la Chine et l'Inde s'y sont même intéressés !

La case de Babette n'a cessé de travailler pendant ces longs mois de fermeture en continuant sa cuisine à emporter. Les clients ont été fidèles et n'ont jamais arrêté de fêter leurs événements avec des spécialités « qui permettent de voyager » comme ils avaient plaisir à le lui confier !

Aux dires de tous ses clients, sa cuisine a permis l'évasion en ces temps de liberté restreinte !

i 2, rue Saint-Vincent à Maule - 01 30 90 38 97 - www.lacasedebabette.com



Taste of Punjab

Pour votre restaurant indien, le travail n'a jamais cessé : livraisons à domicile le week-end et vente à emporter la semaine lui ont permis de continuer à vous régaler par sa fine cuisine indienne en ces temps troublés !

i 1, rue Paris à Maule - 01 30 90 80 04 - www.tasteofpunjab.fr



Le Cardinal

Hatem Harrak, patron du restaurant, a profité de ce temps long (très long !) pour réaménager sa terrasse arrière (côté rue Maurice Berteaux) et ainsi pouvoir proposer les deux terrasses à ses clients. Des rénovations en coulisses ont permis un renouveau de la cuisine et du vestiaire et un projet conjugué entre esthétique et écologie est en train de se dessiner. De quoi mettre l'eau à la bouche ! Une nouvelle carte a vu le jour depuis sa réouverture ainsi qu'un service de vente à emporter !

i 22, rue Quincampoix - 01 30 95 47 19 - Facebook : Le Cardinal Maule



Le palais du Maroc

Pour Assan Belioume, ce fut très vite la mise en place de ses excellentes spécialités à emporter qui ont rapidement rencontré un franc succès !

Bien sûr demeure en lui le regret de ne pas avoir encore de terrasse... En ces drôles de temps où l'on se met à manger à l'extérieur !

i 9, rue Saint-Vincent à Maule - 01 34 75 85 55 - www.palais-du-maroc.fr



La brasserie Distrikt

Pour la brasserie artisanale et ses burgers de qualité en circuit court, voici ce couple dynamique qui n'a pas perdu de temps pour être visible partout où cela était possible : sur les réseaux sociaux mais aussi sur leur site internet.

Commandes en ligne, livraisons à domicile et Click & Collect pour « du local, du maison, du direct producteur » !

i 47, boulevard Paul Barré à Maule - 01 78 80 57 77 - www.distriktbeer.com



Le Prieuré

Depuis la fermeture des restaurants au mois d'octobre dernier, Le Prieuré a proposé à sa clientèle un service de vente « À emporter Pizzas ».

Le restaurant était fermé depuis le mois d'avril. Nous attendons sa réouverture avec impatience grâce à sa belle terrasse !

i 20, rue Quincampoix à Maule - 06 59 06 98 40 - Facebook : Le Prieure

VIE ECONOMIQUE

CLICK AND COLLECT



En cette période compliquée pour tous, soutenons nos commerces de proximité : achetons Maulois ! Retrouvez vos commerces sur le site internet de « click and collect » :

<https://commerces-maulois.fr/>



Vous y retrouverez aussi toutes les informations concernant vos commerces (horaires d'ouverture, numéros de téléphone, adresse, site internet).

Cette plateforme est mise gratuitement à disposition des commerçants et n'entraîne aucun frais supplémentaire pour vos achats.

Comment faire ?



Étape 1 - rendez-vous sur le site de click and collect : www.commerces-maulois.fr



Étape 2 - parcourez les boutiques et cliquez sur la liste des produits ou sur le site du commerçant.



Alimentation & restauration



Habitat & équipement



Mode & Accessoires



Santé & Beauté



Vélos & Véhicules



Jeux, Sport & Loisirs



Services



Étape 3 - ajoutez les produits de votre choix à votre panier et validez.



Étape 4 - retirez vos produits et payez devant le magasin.

À l'heure anglaise

Musiques anglaises
et françaises aux
17^e-18^e siècles

Dimanche
27 juin, 17h
église
de Maule



Ensemble Léviathan
Lucile Tessier, direction et basson
Eugénie Lefebvre, soprano
Julie Dessaint, viole de gambe
Jean-Miguel Aristizabal, clavecin

Gratuit

01 39 20 78 10

www.cmbv.fr

Maule en musique !

L'école de musique, créée il y a plus de 30 ans, est un lieu où s'entrecroisent musiques et générations, un lieu d'apprentissage ouvert à tous et dont le secret se nomme passion.

L'école de musique est une association présidée par Michèle Dubois. Musicienne elle-même, elle apprécie de collaborer avec Pascal Trogoff, le directeur, pour ses qualités humaines et son professionnalisme. Elle souligne également la qualité des enseignants, diplômés et professionnels, agissant en grande bienveillance auprès des élèves.

Pascal, musicien et enseignant depuis une trentaine d'années a donc pris la direction musicale, pédagogique et artistique de cette école il y a sept ans. Il a d'abord développé les classes d'instruments à vent (trompette, saxo, clarinette...) en se tenant toujours dans l'esprit de la musique d'ensemble. Aujourd'hui c'est une quinzaine d'enseignants, plus de 220 élèves et des classes de piano, guitare, batterie, trompette, saxo, clarinette, flûte traversière, violon, violoncelle et chant. Il a également développé les ensembles instrumentaux tels que les percussions africaines, l'ensemble de musique tzigane, l'orchestre classique, l'ensemble vocal, les ateliers de musiques actuelles...

À cette époque, il y avait un festival musical de printemps et le traditionnel concert de Noël dans l'église, sans oublier les auditions de classes, le concert des professeurs et les différentes manifestations animées par le S'Maule Band.

Pour respecter les restrictions sanitaires, l'école a passé l'ensemble de ses cours en visio et son directeur est satisfait de la réussite de ce nouveau lien qui « finalement ne change rien si ce n'est le plaisir de jouer ensemble » !

La motivation des élèves est restée intacte, l'écran est juste venu comme intermédiaire dans la communication musicale.

Pascal Trogoff, c'est aussi la création du S'Maule Band qui témoigne à nouveau de son attachement à la musique d'ensemble. Au départ il y avait l'ensemble de saxophone, celui de clarinettes puis la trompette fit son entrée, le piano et la batterie également. Aujourd'hui, ils sont vingt musiciens issus de l'intercommunalité et de toutes les générations !

Lorsqu'on demande à ce "directeur magicien" ce qui l'anime dans le métier d'enseignant, on entend la douce musique de l'humilité : « c'est rencontrer un élève qui débute l'instrument et l'amener à partager cette musique avec d'autres ! »

Que vivent ces musiques qui nous manquent tant et qu'on retrouvera bientôt avec grand plaisir !



Renseignements :

Pascal TROGOFF (06 58 10 22 12)
www.musiquemaule.com

Céline RALLON
Service communication

LE GARDON AULNAYSIEN MAULOIS



Dates des empoissonnements pour l'année 2021

- Jeudi 10 Juin Aulnay – Pont à Soubie
Maule –Salle des fêtes
- Jeudi 09 Sept. Aulnay – Pont à Soubie
Maule –Salle des fêtes

Ce dernier empoissonnement sera réalisé en fonction de l'état de notre trésorerie.

Remarques importantes :

Selon le règlement de l'association, validé par la dernière assemblée générale du 10 décembre 2017, la pêche est fermée et interdite du moment du ré-empoissonnement et pendant deux jours : soit jusqu'au samedi suivant l'empoissonnement et ½ heure avant le lever du soleil (sur tout le parcours).

Interdiction de pêche à la cuillère jusqu'à l'ouverture du brochet

- La quantité de prises par jour est de six maximum
- Le nombre de cannes est limité à une le Samedi du lâcher

Les empoissonnements seront réalisés sur les deux sites :

- Pont à Soubie - Aulnay
- Salle des Fêtes - Maule

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée
de la Mauldre et Aulnay-Rando vous proposent
une RANDONNEE



Dimanche 6 juin 2021



Contrairement aux années précédentes, il n'y aura ni pique-nique en commun,
ni visite culturelle.

**Rendez-vous Place de la mairie à Aulnay-sur-Mauldre
pour un départ vers 9h00.**

- ✦ Nous tiendrons compte des mesures sanitaires obligatoires ou recommandées par le gouvernement ce jour là.
- ✦ Si possible, nous prendrons le verre de l'amitié en fin de randonnée!

Les consignes seront indiquées sur le site
d'Aulnay-Rando :

<https://aulnayrando.1fr1.net/>

Inscription obligatoire auprès de :

Michel CONTET : 06 10 10 66 90

Pour toute question ou renseignement
complémentaire :

michel.contet@wanadoo.fr



Plus d'infos sur le site Internet du comité de jumelage :

<https://cjmvm.fr/evenement/sortie-pedestre-avec-lassociation-aulnay-rando/>



IMPORTANT

Le Gardon Aulnaysien est à la recherche de bonnes volontés souhaitant s'investir au sein de l'association.

Alors si vous êtes passionné de pêche, n'hésitez pas à les rejoindre !

Contactez Francis MONIN, président de l'association
(06.40.97.11.37 - frmon78@yahoo.com).



Maule terre de vélo...

Maule est depuis fort longtemps impliquée dans le cyclisme. Robert Charpentier, maulois né en 1916, et dont le nom figure maintenant au fronton d'un gymnase de la commune, a été vice-champion de France en 1935 et surtout champion olympique en 1936 sur route et en individuel.

La municipalité essaie depuis quelques années de développer la pratique du vélo. Deux clubs sont présents à Maule :

- Un club de compétition USCM, qui est le berceau de nouveaux champions régionaux et qui dispose d'une école de cyclisme pour les plus jeunes.
- Un autre club le CTM qui a 40 ans d'existence et qui propose une pratique moins « compétitive » et plus dirigée vers la découverte de régions, bien que la notion de compétition contre soi (plusieurs de ses membres font de très longues distances) y soit très présente.

Mais Maule c'est aussi une volonté d'aider ses habitants à pratiquer le « vélo utile » pour ses déplacements, comme l'instauration en 2018 d'une prime pour l'acquisition d'un VAE ou encore la mise en place d'une signalétique permettant aux vélos, sous conditions, de passer un feu rouge.

Enfin, une première zone de rencontre « zone 20 » rue St Vincent et une « zone 30 » rue d'Agnou permettent aux vélos de circuler dans les deux sens alors que le sens de circulation des voitures s'effectue dans le sens Aulnay-Maule.

Pour que tout se passe bien les voitures sont informées par deux panneaux de ce double sens cycliste et doivent bien rester à droite en respectant la limitation de vitesse. Les vélos doivent aussi être prudents et attentifs aux automobiles, ils doivent rouler à droite en file et non de front.



Jean-Christophe SÉQUIER
*Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au
sport, à la santé et au handicap*



ACTUALITÉS JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

Centre de loisirs ÉTÉ 2021



VACANCES D'ÉTÉ : Du 5 Juillet au 1 Septembre 2021



INSCRIPTIONS :
MAULOIS : DU 3 MAI AU 13 JUIN 2021
CCGM : DU 17 MAI AU 13 JUIN 2021



Pour inscrire vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire jaune 2020-21 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certain que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE
ANNULATION SANS FACTURATION JUSQU'AU 13 JUIN 2021 MAXIMUM**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.

Tel : 01.30.90.80.79

Carnaval et Jean de La Fontaine

SE CULTIVER

Les origines du carnaval se perdent presque dans la nuit des temps... Durant l'Antiquité (II^{ème} siècle av. J.-C.), les Sacées, fêtes babyloniennes honorant la déesse Anaitis célébraient le printemps et la renaissance de la nature ; on renversait alors l'ordre établi, l'esclave prenait la place du maître, l'enfant prenait la place du parent.

Les Grecs organisaient, quant à eux, les Saturnales en l'honneur du dieu Saturne, à la même saison, et ils inversaient les rôles également.

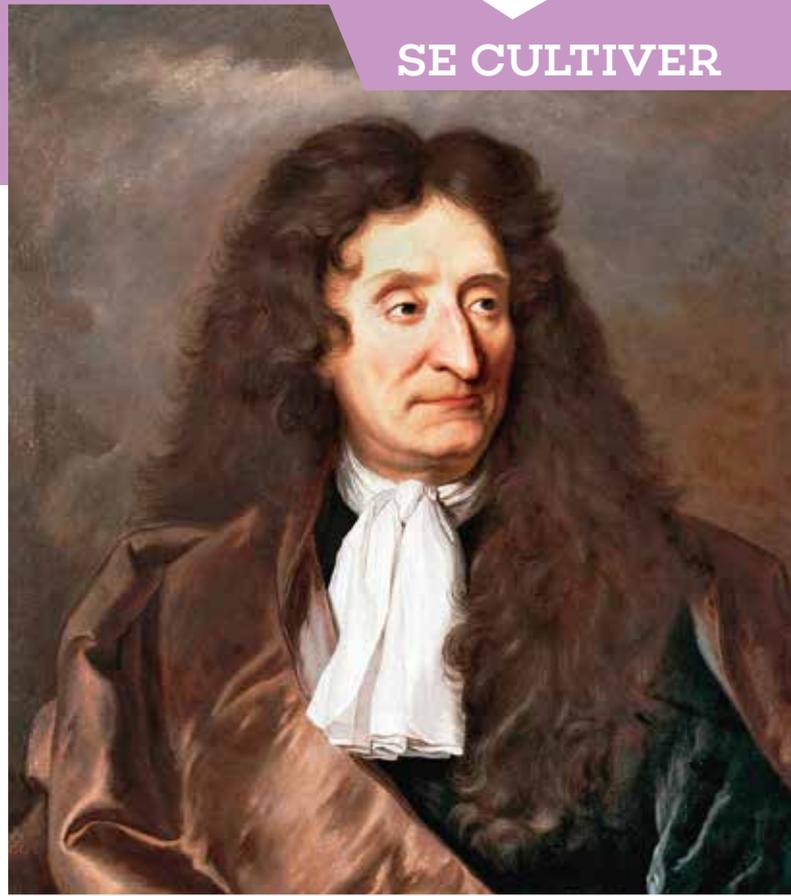
L'Église catholique, d'abord réticente à la célébration de ces fêtes héritées des temps païens, finit par s'approprier ces festivités en instaurant le carnaval juste avant le début du Carême.

Masques et déguisements furent de mise dès le début de ces traditions, permettant de singer l'autre dans un quasi-anonymat, d'entrer dans la peau de celui que l'on n'est pas, de s'amuser et de se moquer le temps d'une journée en toute impunité.

Laissé de côté quelques temps pour moult raisons, le carnaval revient cette année dans notre commune, avec un thème approprié : les Fables de La Fontaine, car s'il en est bien un qui sait inverser les rôles sans pareil, c'est bien Monsieur Jean de La Fontaine, le Roi devenant Lion, le courtisan hypocrite devenant Renard.

Véritable pilier du patrimoine littéraire français, cet auteur né à Château-Thierry en 1621, est enseigné par ses fables à nos enfants dès leur plus jeune âge, fables révélant une philosophie profonde, source de réflexion et d'interrogation.

Reprenant les fables d'Esopé, ancien esclave affranchi (du VII^{ème} siècle av. J.-C. pour les uns, du VI^{ème} siècle av. J.-C. pour les autres) La Fontaine met en scène la société humaine de son époque (qui à bien des égards n'est pas différente de la société humaine de toutes époques confondues) en faisant parler les animaux. Déjà sous l'Antiquité, la fable avait pour héros les animaux revêtant les habits et coutumes des hommes. On rit plus facilement de l'autre que de soi-même. Esopé l'avait déjà bien compris, à l'instar de Jean de La Fontaine qui s'amuse lui-même à faire passer tant de messages par la voix animale, distrayant ceux qui l'entourent et instruisant l'Homme en général.



Ainsi, la morale de la fable amène-t-elle plus facilement à faire réfléchir celui qui ne se sent pas concerné directement... Et pourtant... Aujourd'hui force est de constater que certaines morales de ces fables anciennes sont devenues de véritables proverbes connus de tous et utilisés dans nos vies quotidiennes, que l'on soit érudit ou qu'on le soit moins.

Alors le temps étant à l'amusement durant ce Carnaval, petits et grands pourront, pendant quelques heures, revêtir le costume d'un autre et se dégager de leur propre manteau. Petits, amusez-vous, singez, profitez-en... Grands, redevenez petits le temps de ce carnaval, mêlez-vous au cortège et profitez-en aussi !

Si le Carnaval de Maule n'a pas tout-à-fait la notoriété de celui de Rio de Janeiro ou de Venise, il ne tient qu'à nous, Maulois, d'en faire un grand moment, voire une institution !

Rendez-vous le 3 juillet !



Sidonie KARM

*Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative,
à la communication et à la culture*

Le carnaval est de retour à Maule !

Après avoir essayé le 10 avril, puis le 22 mai, nous avons la joie d'organiser notre carnaval de Maule le samedi 3 juillet, avec impatience et liberté !

Nous nous retrouverons donc en juillet pour un défilé déguisé et musical dans notre joli village ! Le rendez-vous sera donné à 14h pour un départ de la Résidence Dauphine.

Plan du défilé



Programme

14h00 : rendez-vous pour un départ en musique de la Résidence Dauphine

16h00 : défilé de costumes dans la cour de l'école Charcot

17h00 : remise des prix

Plus d'informations sur : www.maule.fr

On se retrouve sur le parcours ?

Le départ se réalisera à la Résidence Dauphine. Toutefois, vous pourrez nous rejoindre au fur et à mesure du parcours ! Voici les différents points où notre fanfare fera une petite escale musicale :

- salle des fêtes : 15h
- place du Général de Gaulle : 15h15
- parvis de la Mairie : 15h30
- arrivée dans la cour de l'école élémentaire Jean-Baptiste CHARCOT : 16h

Ou sinon tendez l'oreille pour nous retrouver !

Concours de costume sur le thème des Fables de Jean de la Fontaine.

C'est le moment de découvrir ou de redécouvrir les 200 fables composant le répertoire de Jean de La Fontaine, d'y puiser vos idées et de faire preuve de créativité pour nous éblouir lors du concours de costumes, avec un défilé sur tapis rouge devant un jury ! Cadeaux à la clé pour les gagnants de chaque catégorie !

Il y aura quatre catégories :

- tout petits (de 2 à 5 ans)
- enfants (de 6 à 10 ans)
- adolescents (de 11 à 17 ans)
- adultes (de 18 ans à chut...)

Inscriptions au concours sur :

contact.mairie@maule.fr ou par téléphone au 01 30 90 49 17.

CARNAVAL

des fables de la Fontaine

samedi 3 juillet

Départ 14h

Résidence Dauphine

- Défilé en musique dans Maule
- Concours des plus beaux costumes

Infos et inscription au concours :
contact.mairie@maule.fr
01 30 90 49 12/17



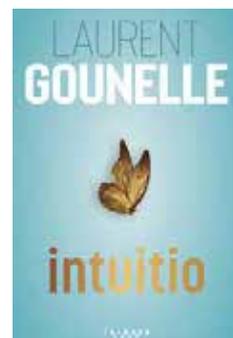
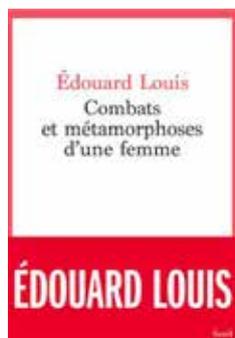
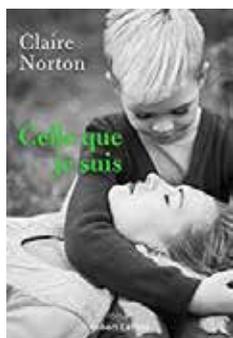
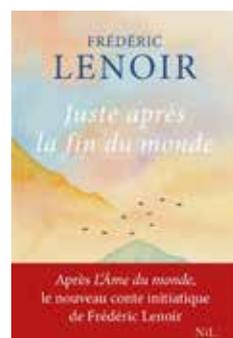
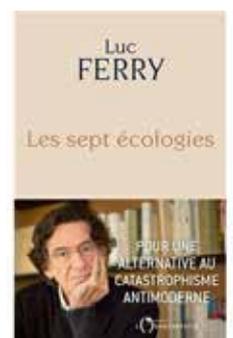
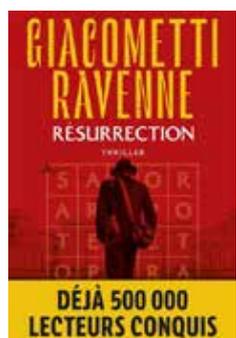
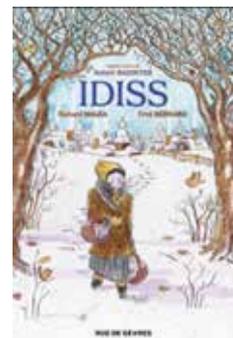
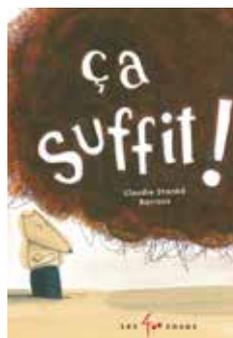
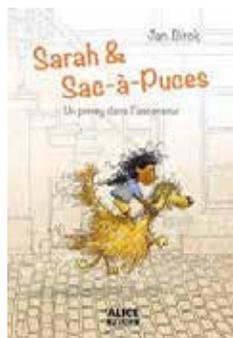
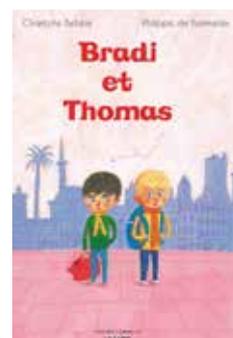
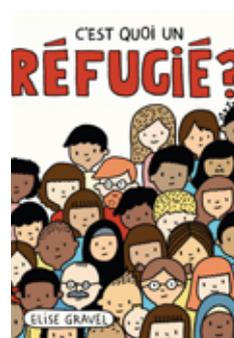
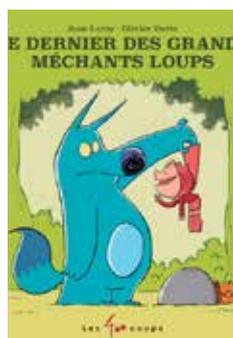
Ville de
Maule





CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



Musée Victor Aubert

OBJET DU MOIS POINÇONS EN OS



Poinçons en os
Inv 2015.0.537 et 534

Victor Aubert, le fondateur du musée, attentif, a sauvé des objets familiers qui aujourd'hui témoignent de la vie dans notre région voici 100 ans ou davantage.

Mais la grande richesse du musée est principalement constituée par les collections de préhistoire beaucoup plus rares, et, intérêt supplémentaire, ces collections proviennent toutes de Maule et alentours.

Voici, ce mois-ci, deux poinçons en os. Le mot poinçon est pris ici dans son sens premier qui est de piquer. Ces outils sont apparus dès 20 000 ans avant notre ère. Ce qui permet d'affirmer que très tôt l'homme s'est servi des peaux des animaux pour se vêtir, l'assemblage se faisant avec les tendons.

L'os est une matière robuste. Il est de forme pointue à l'extrémité, souvent naturellement, parfois taillée. Solide, il assure une bonne résistance aux mouvements de rotation et de pression qui vont permettre de percer la peau et suffisamment volumineux pour être bien pris en main sans passer à travers. Les poinçons en os perdureront même après la découverte du métal.

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Présidente de l'ACIME

Enfin, le musée vous rouvre ses portes !

Venez-y dès le mercredi 19 mai.

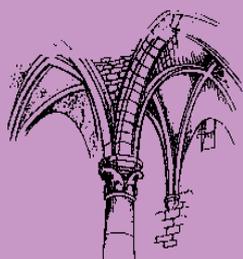
Nous vous y accueillerons, à nouveau, de 14h30 à 18h chaque mercredi et en juin, comme chaque mois, le premier samedi et dimanche, soit les 5 et 6 juin.

L'entrée du musée est gratuite.

Retrouvez-le sur votre téléphone, sur votre tablette ou sur votre ordinateur.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr/>

01 30 90 61 49



visitez le site du
Musée

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une victoire sur l'agrochimie

Vous vous souvenez de notre déception quand la Charte, élaborée par la Chambre d'agriculture, n'avait repris aucune de nos propositions visant à nous protéger des pesticides dans l'air : connaître le nom des produits utilisés, être prévenus avant épandage (afin que nous puissions couper nos VMC, rentrer notre linge, les jouets des enfants)...

Maule n'était pas une exception : selon les recensements faits par les associations nationales, le même mépris a prévalu dans les 80 départements de France où ces chartes ont été mises en place !

Heureusement, le Conseil Constitutionnel vient de censurer cette parodie de concertation avec les habitants. Ces chartes honteuses que les chambres d'agriculture croyaient avoir réussi à faire passer, se retrouvent caduques, privées de base légale.

Il va falloir à présent réécrire la loi Égalim pour obliger les chambres d'agriculture à prendre enfin en compte les Français qui ne veulent plus respirer ces produits chimiques évalués sans toutes les précautions indispensables, et qui ne s'arrêtent pas à la bordure du champ (à cet égard, nous vous conseillons de faire analyser les différents pesticides présents dans votre corps, en cas de problème de santé).

Cependant, dans l'intérêt de la santé publique, le texte de la loi Égalim qui subsiste permet aux Préfets de prendre des mesures de protection des riverains.

Nous engageons vivement la mairie de Maule à réitérer sans délai auprès du Préfet les demandes formulées en juin dernier par le Comité Environnement, Développement Durable et Santé Publique, présidé par le Docteur Séguier (rappelées dans le Maule-Contacts de janvier et sur notre page Facebook).

Cependant, il faut savoir qu'en France, les textes de loi prévoient une protection des habitants uniquement pour les traitements effectués sur « les parties aériennes des plantes ».

Aucune protection n'est prévue par l'État contre la diffusion des pesticides par les traitements de sol et les traitements de semences (enrobage, pelliculage...).

En effet, si l'agriculture biologique utilise encore des graines protégées par leur enveloppe naturelle, la plupart des autres agriculteurs utilisent aujourd'hui des graines traitées aux pesticides avant même le semis...

NB : bien que ce sujet nous unisse, il ne nous est pas permis de signer conjointement cette tribune libre avec M. Falchetto. Suite de ce texte ci-dessous, dans la rubrique GC 2020.



Aline READ

Conseillère municipale

Pour la liste Santé Environnement

Suite du texte écrit conjointement avec la Liste Santé Environnement, que nous avons dû scinder en deux.

Le traitement des semences avant semis

... Ces traitement de semences peuvent combiner différents produits chimiques (insecticides, fongicides, répulsifs...).

Quelle que soit la technique utilisée (pelliculage, enrobage des graines...), le frottement lors du semis provoque une première émission de poussières chimiques dans l'air et sur les surfaces.

Après la pousse, les débris de pellicules ou d'enrobage chargés de cocktails chimiques sont toujours présents. Quand les CIPAN ne sont pas respectés (si les champs sont laissés nus en hiver), la contamination est accrue.

En France, 90 % des graines pour grandes cultures (blé, orge, betteraves, maïs, colza...) sont traitées avant semis.

Le traitement des semences n'empêche pas les pulvérisations d'autres pesticides sur ces cultures.

Certains traitements de semences sont "systémiques" : ils transmettent à toute la future plante leurs propriétés, par exemple, insecticides.

C'est le problème des plantes issues de graines traitées aux néonicotinoïdes, dont le pollen devient toxique.

Les apiculteurs nous alarment sans relâche sur les dégâts et la surmortalité des abeilles qui les butinent : le 8 août 2016, la France avait interdit toutes les semences traitées

avec ces terribles produits : ce sont des neurotoxiques très persistants qui polluent également les eaux, les sols, tuent les insectes sans discernement, les oiseaux, et affectent la reproduction des mammifères...

Ils contaminent aussi les cultures ultérieures car les enrobages chargés de pesticides restent actifs dans et sur les sols.

Sachant...

* Qu'en 2021, des dérogations ont été accordées, sur betteraves, pour des périodes limitées (NB: la Suisse a refusé de réintroduire les néonicotinoïdes sur son sol).

* Que jusqu'en 2022, les firmes productrices de pesticides et de semences traitées implantées en France, ont le droit de produire, de faire circuler, de stocker en toute liberté, des pesticides bannis d'Europe pour leur dangerosité (les firmes utilisent ces produits interdits depuis des années sur notre territoire, pour traiter les semences qu'elles vendent sur les marchés étrangers).

... le dossier n'est toujours pas clos.

D'ailleurs, les firmes ont déjà attaqué une première fois l'article de loi qui met fin à cette pratique écoeurante.

Pour l'instant le Conseil Constitutionnel a tenu bon. Mais nous devons rester très vigilants. A Maule, sachez que nous tentons d'obtenir les meilleures protections possibles.



William Falchetto

Conseiller municipal

Pour la liste Génération Citoyennes

Matinées

co-citoyennes

pour toute la famille

**Samedi
12 juin
9h-12h**

**Notre quotidien
sans perturbateurs
endocriniens**

Place du Général de Gaulle

Avec la participation de la Vitrine
du Développement Durable



**Samedi
3 juillet
9h-12h**

**Comprendre les actions
du Plan Climat Air et
Energie sur notre
territoire (p.42)
Exposition et ateliers**

Place de la mairie





Gally Mauldre lance son Plan Climat Air Énergie Territorial

La communauté de communes Gally Mauldre engage aujourd'hui un grand programme de développement durable : un « Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ». En effet, le changement climatique a des conséquences que l'on voit déjà et qui, si l'on ne fait rien, s'intensifieront dans les années à venir.

Il est important de s'y préparer. C'est pourquoi un diagnostic du territoire, permettant de dégager les grands enjeux de développement, vient d'être réalisé par le bureau d'études qui accompagnera le territoire tout au long de cette démarche.

Qu'est-ce que le PCAET ?

Il s'agit d'un outil réglementaire que les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent développer.

Il permet de planifier les actions à mettre en place afin de diminuer la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz...). À ce sujet, le diagnostic réalisé par le bureau d'études a permis de mettre en évidence que les $\frac{3}{4}$ des énergies consommées sont issues d'énergies fossiles ; cela est supérieur à la moyenne française.



pch.vector - Freepik

Quels sont les objectifs du PCAET ?

Il doit permettre l'élaboration d'un plan d'actions, visant à :

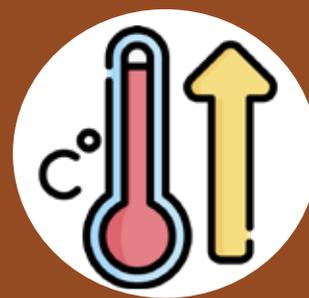
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Se préparer au changement climatique en cours
- Renforcer la sobriété énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air

Une démarche participative

Le PCAET de Gally Mauldre sera coconstruit avec tous les acteurs qui le souhaitent : associations, agriculteurs, entreprises, habitants... Pour cela, la communauté de communes organise le mercredi 9 juin à 18h une réunion publique d'échanges.

Elle se déroulera à la fois en présentiel et en distanciel afin de respecter la réglementation sanitaire en vigueur. **Tout habitant peut y participer il suffit de vous inscrire à l'adresse suivante : seminaire.pcaet@cc-gallymauldre.fr.** Le nombre de participants en présentiel dépendra des consignes sanitaires en vigueur le 9 juin.

Écrit en collaboration avec **Alexandra WATIER**,
cheffe de projet Climat-Énergie chez BL Évolution



Un plan climat, pourquoi ?

Dans le pire des scénarios, si rien n'est fait, le territoire de Gally Mauldre risque de connaître :

19 jours de vague de chaleur en été à l'horizon 2070-2100

Concrètement, cela signifie +5°C par rapport à la moyenne, pendant au moins 5 jours consécutifs.



GALLY MAULDRE : **Mon territoire - Mon climat**

Lancement du Plan Climat
Air Energie Territorial
de Gally Mauldre

Un projet collaboratif

Réunion publique d'informations et d'échanges,
animée par le le Bureau d'Etudes B&L Evolution

Mercredi 9 juin 2021 - 18h

Salle des Fêtes de Maule

Inscription obligatoire :
seminaire.pcaet@cc-gallymauldre.fr

Plus d'informations :
www.cc-gallymauldre.fr





Le Printemps est là, prêt à tout bousculer en nous et autour de nous : notre humeur, nos envies, notre désir de nature et de balades, nos espoirs... !

Hélas, les contraintes actuelles nous font vite redescendre sur terre... Mais est-ce une raison pour tourner le dos à tout ce qui fait le charme de cette saison rayonnante ?

La Plaine de Versailles a décidé de répondre « non » et d'être résiliente en proposant à ceux qui refusent de se laisser rattraper par la morosité des occasions de sortie que nous serons heureux de partager ensemble. D'autant plus que cette année, c'est la 10^{ème} édition du Printemps de la Plaine !

Vive le plein air, avril, mai et juin seront festifs (dans le respect des règles sanitaires) ! Voyez plutôt : balades commentées sur notre patrimoine en forêt ou en plaine (Noisy, Bailly), rendez-vous dans nos fermes (Gally, Grignon), visites de petites merveilles à notre porte (l'Herbier d'Elsa à Feucherolles), marché de producteurs locaux (Villepreux), sur la route des cadrans solaires de la Plaine, patrimoine de nos villages en suivant un jeu de piste (Saint-Nom-La-Bretèche, Chavenay, Beynes), haltes dans des lieux accueillants en plein air pour des découvertes inspirantes (Jumeauville, Chavenay : lectures sous l'arbre ou écoute d'un concerto enregistré), L'Art en plein air à la Roseraie de Noisy..., musique à Herbeville...,

Jardins ouverts à la visite à Bazemont ! Et la liste n'est pas close.

Dans les villages, tous ceux qui ont à cœur de vous les faire (re)découvrir sont à nos côtés.

Bravo et un immense merci à tous ! Serez-vous au rendez-vous ?

Vous pouvez retrouver le programme en ligne sur le site de la Plaine (www.plainedeversailles.fr). A bientôt !

Dominique Bouchez,
Responsable du Printemps et de l'Automne de la Plaine

www.plainedeversailles.fr

Plaine de Versailles

Le Printemps de la **2021**
PLAINE DE VERSAILLES

10^{ème} Édition
Animations dans la Plaine
Mai à Juin 2021

EIFFAGE

Gally Mauldre

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

HORAIRES DES MESSES

MAI		Samedi soir 18h30		Dimanche 10h30	18h30
D. Pâ. 5	1er/5	Les Alluets le Roi	2/5	Maule	Beynes
D. Pâ. 6	8/5	Bazemont	9/5	Maule	Beynes
Ascension	13/5	11h00 Maule			
D. Pâ. 7	15/5	Montainville	16/5	Maule	Beynes
Pentecôte	22/5	Mareil/Mauldre	23/5	Maule	Beynes
Trinité	29/5	Herbeville	30/5	Maule	Beynes
JUIN		Samedi soir 18h30		Dimanche 10h30	18h30
Fête Dieu	5/6	Thiverval	6/6	Maule	Beynes
D. Ord. A 11	12/6	Aulnay/Mauldre	13/6	Maule	Beynes
D. Ord. A 12	19/6	Les Alluets le Roi	20/6	Maule	Beynes
D. Ord. A 13	26/6	Bazemont	27/6	Maule	Beynes



LUNDI
21 JUIN
2021

FÊTE DE LA MUSIQUE



19H
-
21H

SALLE DES FÊTES

ANIMATION MUSICALE



Ville de
Maule

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
CONTACT.MAIRIE@MAULE.FR

WWW.MAULE.FR